

LE CANADIAN

Organe de la Population Canadienne-française d'Ontario

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OSCAR McDONELL, Directeur.

9ème ANNÉE, No. 155.

OTTAWA, VENDREDI 25 NOVEMBRE 1887.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1870

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00

Un an, en dehors de la ville.....3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....\$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à :

OSCAR McDONELL

OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St Patrice

111 et 113 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 25 Nov. 1887

Une députation, composée de M. Owens, M. P. P., d'Argenteuil, des Messieurs Johnson, de l'Original, et de W. E. Edwards, M. P., de Russell, doit rencontrer Sir John, afin de lui recommander fortement la nomination de M. O'Brien, avocat de l'Original, comme juge pour les comtes de Prescott et Russell.

Il paraît que M. P. Purcell, M. P. de Gengarry, a exprimé son intention de donner *fair play* au gouvernement.

Des soumissions pour le bureau de poste de Trenton ont été ouvertes, ce matin.

L'honorable M. Chapeau arrive, ce soir, de Montréal.

Le "Mail" de Toronto, après beaucoup d'hésitation, publiera, demain, la troisième lettre de M. Tassé.

Une députation de Owen Sound, doit avoir une entrevue avec l'honorable M. Pope, ministre des chemins de fer et canaux. Le but est de lui offrir une certaine pierre que l'on dit convenir à la construction du canal du Sault Ste. Marie.

Les conservateurs de Gengarry doivent présenter à M. Stilwell, rédacteur du "Gengarrarian", une bourse de \$800, afin de l'aider à payer les frais du procès en diffamation, qu'il vient de subir.

M. L. L. Desaulniers, ex député de St. Maurice, a eu une entrevue avec Sir Hector, ce matin.

M. John Page, ingénieur en chef des canaux, est à Toronto.

Le contrat pour l'enlèvement de la neige sur le terrain des bâtisses parlementaires a été signé, aujourd'hui. Il est accordé à M. McKenna, le plus bas soumissionnaire. Celui de Rideau Hall a été obtenu par M. Alex. Hunter.

On dit que la législature d'Ontario s'assemblera dans la dernière semaine de janvier.

La Patrie nous fait le compliment de nous présenter comme l'organe du gouvernement fédéral à Ottawa.

Le R. P. Lacasse, O. M. I., est de retour de sa mission chez les sauvages du Labrador et de la baie d'Hudson. Le digne et zélé missionnaire a possédé ses conquêtes évangéliques jusqu'au district d'Hudson.

Le R. Père a amené avec lui à Québec un Naskapi âgé de douze ans, dans le but de lui faire apprendre la langue française. S'il réussit, ce jeune sauvage pourra plus tard devenir l'interprète des missionnaires dans ces contrées lointaines.

Le commerce de thé par le chemin de fer du Pacifique a déjà pris des développements considérables, et l'on croit que cette route recevra une grande partie du thé, qui est consommée dans l'Amérique du Nord. Cette consommation est estimée à près de cent millions de livres.

M. Sheppard, ci-devant propriétaire du News, de Toronto, qui est poursuivi pour diffamation, depuis plus d'un an, par les officiers du 65^e régiment, de Montréal, est enfin entre les mains de ses détracteurs. M. Sheppard s'est rendu, lui-même, après avoir à diverses reprises, fait les détectives montrealais et résisté énergiquement au moyen de ses avocats. Sa cause avec les officiers du 65^e est compliquée d'un bref contre lui pour mépris de cour. On dit qu'il n'obtiendra grâce qu'après avoir payé une pénalité de \$1,000, puis les frais et la publication d'une rétraction dans les journaux déclarant que les accusations formulées par son journal contre le 65^e bataillon, lors de l'expédition de l'expédition du Nord-Ouest, sont fausses.

Omellet.

Nous accusons réception de la version française d'un rapport officiel, qui a beaucoup d'actualité dans ce moment-ci. C'est un rapport spécial sur le service de protection des pêcheries du Canada, durant la saison de 1886. L'auteur est le sous-ministre des pêcheries, M. John Tilton. Il traite de l'état actuel et passé de la question des pêcheries; il en fait l'histoire, notant à tour de rôle, à partir de 1783, les divers traités et règlements, ainsi que les actes des provinces antérieurement à la confédération et ceux du Dominion, qui ont été littéralement promulgués pour réglementer les pêcheries, durant les périodes mentionnées dans l'état soumis.

Voici la table elle-même des matières: "Revenu général de la question des pêcheries; la convention de 1818; le traité de réciprocité; la police de protection pour les pêcheries; le traité de Washington; observations; instructions aux commandants des croiseurs du gouvernement; travail de la saison et façon dont il a été accompli; la liste des navires de pêche des Etats-Unis abordés pendant la saison de 1886 par les officiers commandants des croiseurs de pêche; la liste des navires des Etats-Unis saisis et détenus pendant la saison de 1886 pour infractions des lois de pêche et de douane.

Il se fait actuellement une souscription parmi les canadiens-français pour élever un monument à Jacques Cartier, à l'endroit même où il débarqua à Québec, il y a trois siècles et demi. Ce généreux projet est bien accueilli partout en Canada, comme il le sera l'être aussi parmi ceux des nôtres, qui résident aux Etats-Unis.

Le conseil municipal de Saint-Malo, France, lieu de naissance de Jacques Cartier, ne veut pas rester en arrière, et il vient d'adresser au secrétaire du comité d'érection du monument une souscription de \$200, accompagnée de la belle lettre qui suit :

Mairie de Saint-Malo. (Ile-et-Vilaine)

Saint Malo, 8 novembre 1887.

Le maire de la ville de Saint Malo, à monsieur Gagnon, secrétaire du comité d'érection d'un monument à Jacques Cartier, Québec.

Monsieur, J'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, le conseil municipal a voté à l'unanimité une somme de mille francs comme souscription pour l'érection d'un monument à l'illustre malouin Jacques Cartier.

La ville de Saint-Malo serait heureuse et fière de voir son nom figurer sur la liste d'honneur, ainsi que sur les parchemins qui doivent être déposés dans les pierres angulaires du monument.

Je vous prie de vouloir bien me faire connaître par quelle voie je pourrai vous faire parvenir le montant de la souscription votée par le conseil municipal.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Maire, conseiller général,

LOUIS MARIN.

L'UNION COMMERCIALE.

Le "Free Press" ne parle plus d'union commerciale depuis le résultat des élections d'Haldimand et de Victoria. Mais il a adopté un autre mot: "la réciprocité." C'est une espèce d'évoitisme. Il ne dit plus: vous êtes contre "l'union commerciale." Il s'aperçoit que ses chefs même y sont hostiles. Preuve: les récentes déclarations de l'honorable M. Laurier et de M. Edgar. Mais il dit: "vous êtes contre "la réciprocité." Mais quelle espèce de réciprocité? Voulez-vous d'une réciprocité sans restriction, qui unifierait notre tarif avec le tarif américain, soit en élevant nos droits de douane au taux des droits américains, ou soit en abaissant le tarif américain au taux du nôtre? Que dirait l'Angleterre, dans le premier cas? Souffrirait-elle que les Etats-Unis fussent protégés contre elle par notre tarif? Dans le second cas, pensez-vous que les Etats-Unis seront disposés à abandonner leur système de protection pour accepter le nôtre, qui est beaucoup moins rigoureux envers l'Angleterre et les autres pays? Le "Free Press" devrait s'expliquer sur ces points. Il n'a pas encore, toutefois, répudié publiquement le fameux

projet d'union commerciale de M. Wiman. Cette union commerciale nous mettrait sous la dépendance absolue de nos voisins en matière de commerce et d'industries, et serait la ruine de nos industries naissantes.

Les objections que nous signalons présentement sont celles que paraissent admettre MM. Laurier et Edgar. M. Laurier a déclaré n'être pas prêt à se prononcer sur la question. Quant à M. Edgar, il a fait connaître mieux sa pensée par une lettre adressée à M. Wiman, et que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs à titre de document à consulter. La voici :

Char monsieur.—Vous m'avez demandé de vous exposer mes vues sur les points qui pourraient être soulevés relativement à la question de l'union commerciale. Il y a, je crains, confusion d'idées sur un point de la question. Je me permettrai de vous l'exposer.

Les partisans de l'union commerciale ont fréquemment employé une expression dont leurs adversaires ont fait une des principales objections au projet. On nous dit souvent qu'un traité de réciprocité absolue ferait disparaître toutes les douanes de la frontière. S'il en était ainsi il faudrait que nous eussions décidé un tarif uniforme de douanes avec les Etats-Unis à l'exclusion de tous les autres pays. En d'autres termes il faudrait que les tarifs des deux côtés soient suspendus pendant toute la durée du traité, et il est difficile de concevoir que les deux pays puissent en arriver à un tarif uniforme et satisfaisant pour toute la durée de ce traité.

Quand nous avons en la réciprocité sous le traité d'Elgin passé en 1774, les douanes n'ont pas été abandonnées et nous avons gardé le droit de régler notre tarif pour les articles inclus dans le traité, mais venant des pays étrangers. Certains articles qui étaient de production américaine ont passé les douanes sans payer de droits, mais s'il n'avait pu être établi qu'ils étaient de production américaine, ils auraient certainement payé des droits.

Sous le traité de réciprocité de George Brown en 1874, il avait été proposé d'admettre sans droits une longue liste d'articles récoltés et manufacturés aux Etats-Unis. Il n'a pas été question dans le temps d'abolir les douanes, ni de restreindre notre droit d'imposer un tarif en dehors du traité. Tout le monde sait que nombre de marchandises passent les douanes sans payer de droits quand il est prouvé qu'elles viennent de tel pays ou qu'elles sont destinées à tel usage, tandis que d'autres exactement semblables payent des droits.

D'après nos lois douanières, quand la France ou l'Espagne changent leurs tarifs à l'avantage du Canada, nous enlevons les droits sur les vins venant de ces pays. Les droits sur les vins resteront cependant les mêmes quand il ne sera pas prouvé qu'ils viennent de France ou d'Espagne.

Il me paraît parfaitement clair qu'un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis peut être mis à exécution sans que pour cela nos douanes soient abolies et que notre droit de régler les tarifs avec les autres pays soit affecté. Nos douaniers seront peut-être plus occupés mais ils sont bien payés et si c'est pour le bien du pays ils pourraient faire de l'ouvrage supplémentaire.

L'extension de droits augmentera de beaucoup le commerce et si le pays emploie quelques douaniers de plus pour surveiller les entrées, les profits que le pays réalisera lui permettront amplement de payer ces quelques nouveaux employés.

Voire dévoué,

J. D. EDGAR.

Toronto, 14 novembre 1887.

Nous aimerions à savoir si le "Free Press" partage l'avis de M. Edgar; si le veut une union commerciale absolue, une réciprocité commerciale sans restriction, ou l'abolition des douanes comme le veut l'une des résolutions de la conférence de Québec, ou s'il veut une réciprocité limitée, comme celle du traité de 1854, comme celle voulue par George Brown en 1874, et probablement M. Edgar aussi en 1887. Tant que notre confrère n'aura pas fait connaître toute sa pensée sur ces divers points, tout ce qu'il dira de la réciprocité ne saurait avoir une grande portée.

ON DEMANDE
20 PETITS GARÇONS pour vendre le journal. S'adresser à ce bureau.

FERRONNERIES

DE TOUTES ESPECES

POELES DE CUISINE ET DE PASSAGE

En Gros et en Détail

Chez

E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM.

Ottawa, 19 Nov. 1887—la.

LA COMMISSION DU HAVRE DE QUEBEC

L'Electeur continue son travail de dénigrement sur la commission du havre de Québec. Il nous dit, ou il veut donner à entendre que près de cinq millions de paistes ont été dépensés pour les améliorations de ce havre, bien qu'elle ne soient qu'un ouvrage incomplet. Nous avons fait connaître par un article antérieur, la mauvaise foi du confrère en attribuant à des conservateurs la bêtise commise dès le début, tandis que la responsabilité de cette bêtise retombe tout entière sur le gouvernement-Mackenzie, composé d'hommes que l'Electeur adore. Faisons voir, aujourd'hui, une autre petite méchanceté de notre confrère. Voici comment il prouve que près de \$5,000,000 ont été dépensés pour un ouvrage incomplet.

"Au reste, dit-il, nous avons fait le relevé des divers statuts passés depuis 1873 pour faire des avances à la commission du havre. Les voici :

TRAVAUX DU HAVRE	
1873-36 V. ch. 62	\$1,200,000
1880-43 V. ch. 17	250,000
1882-45 V. ch. 47	375,000
1884-47 V. ch. 9	300,000
1886-49 V. ch. 19	750,000
1887-50-51 V. 1,260,000,000	
	4,135,000

Bassin de redoub	
38 V. ch. 56	\$500,000
46 V. ch. 40	100,000
47 V. ch. 10	150,000
	750,000

Donnée totale du havre de Québec \$4,885,000

Ces chiffres, que nous n'avons pas le temps de vérifier, sont probablement exacts en tant que dépenses autorisées par statuts, mais tout ce montant est loin d'être dépensé. L'octroi de 1887, soit \$1,260,000, n'a été que faiblement touché, durant la dernière saison. L'erreur du confrère est donc d'à peu près un million! Cette somme en vaut bien la peine; mais l'Electeur croit qu'il n'est pas pêché de mentir quand on parle des œuvres conservatrices.

Les trois quarts des articles du confrère sur cette question du havre de Québec sont de cette force. La seule chose vraie est celle que nous avons signalée, savoir que cette grande entreprise, comprenant le bassin de radoub et la construction de jetées et de bassins à l'entrée de la rivière St Charles, a été mal conçue par deux ingénieurs importés d'Angleterre et acceptés par le gouvernement d'alors, qui se composait des plus brillantes étoiles rouges.

LES BUREAUX DU "CANADA"

Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs *Le Canada* transformé, tel qu'il a été annoncé lors de sa suspension. Avec le présent numéro, *Le Canada* reprend sa publication régulière quotidienne, dans son nouveau local où toutes les améliorations modernes ont été faites, ce qui en fait aujourd'hui l'un des plus beaux établissements d'imprimerie à Ottawa.

Du No. 524, rue Sussex, *Le Canada* a été transporté à l'encoignure des rues Sussex et St. Patrick, dans l'immense bloc occupé durant de longues années par MM. McKay, marchands de fleurs et grains.

Naturellement, il a fallu opérer un travail considérable pour transformer ce vaste local et lui donner l'apparence qu'il a aujourd'hui, mais la nouvelle administration du *Canada* n'a voulu rien épargner afin de doter la capitale d'un organe canadien-français digne d'elle. Le lecteur, nous en sommes sûrs, sera heureux de faire avec nous une courte visite dans nos nouveaux bureaux. Au premier étage se trouve le bureau général d'administration et de



AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeport du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser au Département et accompagner leur demande de la somme de quatre Dollars, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL

Sous-Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 19 Novembre 1887.



COLLEGE MILITAIRE ROYAL

DU NADA

KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des sciences Militaires, fornications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquérir le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'Etat-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres Fédérales; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement Fédéral. Les examens pour l'inscription ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent déposer quinze ans et être au-dessous de dix-huit ans le premier janvier suivant.

BULLETIN DU JOUR.

Le président Grévy a demandé à M. Ribot de former un ministère, en le chargeant de mettre sa démission devant la chambre.

Son message présidentiel est critiqué par M. Rouvier rien de réglé encore, tout est entre les mains du président.

Un consistoire, aujourd'hui, le pape doit nommer 36 archevêques et évêques, dont plusieurs de l'Amérique.

Le Reichstag allemand s'est ouvert hier. Le ministre Von Botelcher a lu le discours du trône.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Théâtre
Pittsburg, Peas. 25.—Le fameux tragédien Lawrence Barrett, a dit à un reporter, hier, qu'il méditait le projet de faire une tournée en Angleterre avec M. Booth, toutefois cette tournée serait de courte durée. Au sujet de la rumeur allant à dire que les deux tragédiens devaient ériger un théâtre à New-York, M. Barrett dit: Nous avons l'intention de construire un théâtre Métropolitain, mais ce projet ne saurait être mis à exécution avant deux ans.

Le général Marcy
New-York, 25.—Le général Randolph B. Marcy, vénérable soldat et vétérinaire du sport, est décédé mardi, à sa résidence, Orange Mountain, à Orange, N. J. M. Marcy est mort presque subitement au retour d'une excursion de chasse dans les montagnes Rocheuses.

Le machiniste Spies

Chicago 25.—La rumeur qui a circulé au sujet des efforts faits pour ressusciter Auguste Spies, après son exécution, est complètement dénuée de fondement. D'après une déclaration du Dr George Thilo qui a examiné le corps au moment où les amis en prenaient possession, la vie de Spies était complètement éteinte alors. Le Dr Thilo disait hier après-midi: Lorsque le corps fut transporté chez l'entrepreneur Mueller, j'ai fait un examen soigneux qui m'a convaincu que la vie était bien réellement éteinte, et que toute tentative de ressuscitation, au moyen d'une pile galvanique, ou autrement, étaient inutiles. En informant les personnes présentes, et on ne fit aucune tentative.

Les annales médicales ne contiennent qu'un seul cas où des tentatives de ce genre aient réussi. Cela est arrivé en Australie il y a quelques années. En se servant ainsi de l'électricité on parvint à rappeler à la vie un homme qui venait d'être pendu, mais après environ vingt-quatre heures de délire le malheureux perdit réellement la vie. Les tentatives de restauration, dans ce cas,

furent faites environ vingt minutes après l'exécution, tandis que trois heures entre la pendaison et le moment où le corps fut transporté chez l'entrepreneur funéraire.

Nuisance publique.

New York, 25.—Les M. R. W. Cameron et Cie, de cette ville, agents pour le gouvernement des nouvelles Dalles du Sud ont reçu des communications offrant une récompense de \$125,000 aux inventeurs américains, qui découvriront le moyen d'exterminer la race des lapins, qui sont devenus une calamité pour l'Australie et la Nouvelle Zélande.

L'Impératrice Eugénie.
Amsterdam, 25.—La rumeur de la maladie de l'Impératrice Eugénie, est grandement exagérée.

Sommaire.
Dublin, 25.—Le lord maire Sullivan a reçu sept avis de comparaitre, pour avoir publié, dans son journal "The Nation", les procédés des branches supprimées de la Ligue. Le procès commencera le premier décembre.

O'Brien.
Dublin, 25.—Une grande assemblée a été tenue ici, hier, pour protester contre les mauvais traitements dont O'Brien est l'objet de la part des autorités de la prison de Tullamore.

Une statue.
Springfield, Mass., 25.—La statue érigée dans cette ville en l'honneur de Deacon Samuel Chapin, un des premiers colons de Springfield, a été dévoilée, hier.

Discours du trône.
Berlin, 25.—La "National Gazette", commentant le discours du trône dit qu'il espère voir se multiplier, avec l'avancement de la session, les effets de la politique pacifique dont parle le message.

Paris, 25.—Sarah Bernard a fait de nouveau, hier soir, son apparition au théâtre de la Porte St Martin, dans la tragédie "La Tasse". La pièce est peu morale, mais offre des caractères qui conviennent admirablement bien à Madame Bernard.

La santé du prince
Londres, 25.—Le correspondant du "Standard", à San Remo est autorisé par le Dr Howell à contredire la rumeur que l'état de santé du prince faisait espérer sa guérison. Le prince est assez bien mais il n'y a aucun changement important. Il n'a pas sorti depuis quinze jours, partie en raison de l'état de sa gorge, partie à cause du mauvais temps.

Indianapolis, 25.—Le général Workman Powerly écrit à des chevaliers éminents de cette ville, réitérant son intention de donner sa démission comme leader de l'union à la prochaine convention.

A propos de Robes

La grande variété et le choix illimité que nous offrons en cette ligne de soieries surpassées. Nous avons attentivement vu à nous procurer tout ce qui est nouveau en fait.

ETOFFES A ROBES

Ne craignez pas de nous accorder votre entière confiance et vous vous convaincrez que l'on peut épargner de l'argent non-seulement dans un tel département mais que c'est généralement dans chaque branche, dans la plus large acceptation du mot.

D'étoffes a Robes

De 45 cents, à quatre boutons, des couleurs les plus nouvelles.

MAGASIN A BON MARCHÉ

L'établissement par excellence pour la confection de Robes.

Dupuis & Nolin

Ottawa, 19 Nov. 1887—la.